

ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable se caractérise par les 4 axes du Betterness (People, Customer, Society et Organization), combinés à notre engagement à contribuer activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (SDG - Sustainable Development Goals).



Le Comité Exécutif s'engage à :



PEOPLE - BIEN-ÊTRE

- assurer un environnement respectueux sans discrimination fondée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la race, la religion, la nationalité ou toute autre distinction, et promouvoir la diversité comme source d'enrichissement mutuel
- encourager le développement et l'implication de chaque collaborateur par la formation continue
- respecter les droits de l'homme
- créer et entretenir une culture de la sécurité, avec une gestion active des risques, afin que chacun puisse travailler dans des conditions optimales et rentrer chez lui sain et sauf après chaque journée de travail



CUSTOMER - QUALITE

- faire tout notre possible pour décharger nos clients et répondre à leurs demandes explicites et implicites
- contribuer au bien-être et à la satisfaction du personnel et des visiteurs de nos clients
- rechercher l'excellence opérationnelle



SOCIETY - ENVIRONNEMENT

- développer et promouvoir notre gamme de services durables et respectueuse de l'environnement
- protéger l'environnement et réduire notre empreinte carbone, entre autres via :
 - l'achat d'électricité verte et la production d'énergie renouvelable
 - la réduction des émissions de CO₂ grâce à l'électrification de notre flotte de véhicules
 - l'utilisation et la valorisation des produits de nettoyage biodégradables et des peintures à base d'eau
 - la contribution à une économie circulaire (par exemple : prévention des déchets à la source, tri minutieux des déchets)
 - l'utilisation des techniques de désherbage écologiques pour les activités Landscaping



ORGANIZATION

- donner le bon exemple selon le code de conduite
- améliorer en permanence notre fonctionnement interne par des audits internes et externes
- respecter toutes les obligations de conformité (y compris la législation et les règlements, les normes de qualité.)
- garantir une bonne gestion opérationnelle en accord avec une gestion active des risques
- formuler des objectifs annuels, mesurer et évaluer en permanence les performances (cf. rapport de durabilité)
- maintenir un dialogue permanent avec les parties prenantes internes et externes
- entretenir des relations équitables, éthiques et durables avec tous nos partenaires (y compris les fournisseurs et les sous-traitants)
- mettre à disposition les ressources nécessaires pour la réalisation de cet engagement

L'image d'Iris et ses services de qualité sont le résultat des efforts quotidiens de chacun.

Nous attendons de chaque collaborateur qu'il respecte et soutienne activement cet engagement.

Patrick JANSSENS van der MAELEN, CEO et le Comité Exécutif